



**PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE PAPINEAU
MUNICIPALITÉ
FASSETT**

2023-05-10

À une séance ordinaire de la Municipalité de Fasset tenue au 19 rue Gendron, le 10 mai 2023 à 19 h 30 et à laquelle sont présents :

Les conseillers(ères) Marcel Lavergne Claude Joubert
Lyne Gagnon Sébastien Tremblay

Monsieur le maire François Clermont est absent.

Formant quorum sous la présidence du maire suppléant, monsieur Jean-Yves Pagé

Chantal Laroche, directrice générale est également présente.

ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture de l'assemblée.
- 2- Appel des conseillers, conseillère.
- 3- Lecture et adoption de l'ordre du jour.
- 4- Adoption du procès-verbal du 12 avril 2023
- 5- Parole à l'assistance.
- 6- **Rapports**
 - 6.1 Officier municipal en urbanisme
 - 6.2 Inspecteur municipal
 - 6.3 Directeur des incendies
 - 6.4 Du maire
 - 6.5 Conseillers, conseillère
- 7- **Finances**
 - 7.1 Approbation des dépenses avec les chèques numéro 12548 et 12572 au montant de 61 613.12 \$ et les prélèvements numéro 3050 à 3066 au montant de 12 256.39 \$ et des salaires payés pour un montant de 13 017.60 \$.
 - 7.2 En mai des salaires payés pour le mois d'avril pour un montant de 7 767.76 \$ pour la bibliothèque, les élus et les pompiers.
 - 7.3 Adoption des activités de fonctionnement. REPORTÉ
 - 7.4 Adoption des écritures au journal général.
- 8- **Correspondance**
- 9- **Suivi de dossier**
- 10- **Avis de motion**
 - 10.1
- 11- **Résolutions**
 - 11.1 Comité de pilotage – Nomination – Politique familiale
 - 11.2 Abrogation – Règlement 2008-13 - PIIA
 - 11.3 Embauche – Employé saisonnier
 - 11.4 Résolution – Calendrier de conservation des documents - BAnQ
 - 11.5 Compte de dépenses – Directrice générales
- 12- **Varia ;**
 - 12.1 Achats de matériel promotionnels au profit des loisirs de Fasset.

13- **Questions posées par les membres ;**

14- **Levée de l'assemblée ;**

1- **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

L'assemblée est officiellement ouverte par Monsieur le maire suppléant Jean-Yves Pagé à 19 H 29.

2- APPEL DES CONSEILLERS ET CONSEILLÈRE

Messieurs les conseillers Gabriel Rousseau, Marcel Lavergne, Claude Joubert et Sébastien Tremblay sont présents. Madame la conseillère Lyne Gagnon est également présente. Monsieur le maire François Clermont est absent. Monsieur le maire suppléant, Jean-Yves Pagé préside l'assemblée.

3- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2023-05-087

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER GABRIEL ROUSSEAU

ET RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour soit et est adopté.

Adoptée à l'unanimité des membres présents.

4- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 AVRIL 2023

2023-05-088

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER CLAUDE JOUBERT

ET RÉSOLU :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 avril dernier soit adopté et consigné aux minutes des livres de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des membres présents.

5- PAROLE À L'ASSISTANCE

Un citoyen nous fait part d'une situation de mauvais écoulement des eaux sur son terrain. Suite à la construction d'une résidence adjacente à son terrain, l'eau s'égoutte difficilement. Le citoyen aimerait valider si des options peuvent être envisagées par la municipalité afin de corriger la situation.

6.1 Officier municipal en urbanisme

Aucun rapport de déposé pour la période.

6.2 Inspecteur municipal

Déposé pour appréciation auprès du conseil.

6.3 Directeur des incendies

Déposé pour appréciation auprès du conseil.

6.4 Rapport du maire suppléant

Le maire suppléant informe l'assemblée qu'il a été présent à l'inauguration de l'autoroute Guy Lafleur. Plusieurs dignitaires et représentants du monde municipal étaient présents.

Monsieur Pagé a également assisté à une rencontre donnée par Tricentris afin de discuter des problèmes à venir dans l'industrie du recyclage. Il y aura des suites aux échanges ayant eu lieu lors de cette rencontre.



Lyne Gendron

La conseillère informe l'assemblée qu'une demande de participation financière a été déposée auprès de la MRC de Papineau dans le cadre de la deuxième édition de la Persévérance scolaire à Fassett.

Sébastien Tremblay

Le conseiller informe également que la municipalité procèdera à la mise à jour de la politique familiale de la municipalité dans les prochains mois. Une participation des citoyens afin de produire la mise à jour sera sollicitée. La formation d'un comité de pilotage sera également faite afin que le conseil puisse prendre à nouveau le pouls de la réalité de notre municipalité et ainsi produire une mise à jour de la politique familiale reflétant la situation actuelle.

Marcel Lavergne

Le conseiller informe qu'il y a un changement dans la date de l'événement estivale nommé Fête de la famille ! Au lieu du 19 août, l'activité aura lieu le 26 août! Merci de corriger la date à vos agendas!

7.1 APPROBATION DES DÉPENSES AVEC LES CHÈQUES NUMÉRO 12548 À 12572 AU MONTANT de 61 613.12 \$ ET LES PRÉLÈVEMENTS NUMÉRO 3050 À 3066 AU MONTANT DE 12 256.39 \$ ET DES SALAIRES PAYÉS POUR UN MONTANT DE 13 017.60 \$.

2023-05-089

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER MARCEL LAVERGNE

ET RÉSOLU :

QUE les dépenses avec les chèques numéro 12548 à 12572 au montant de 61 613.12 \$ et les prélèvements numéro 3050 À 3066 au montant de 12 256.39 \$ et des salaires payés pour un montant de 13 017.60 \$ soient et sont ratifiés par ce conseil et d'en charger les montants au compte de la Municipalité de Fassett (compte #603747).

La directrice générale émet un certificat de crédit à partir du fonds d'opération courant à cet effet.

Adoptée à l'unanimité des membres présents.

7.2 EN MAI DES SALAIRES PAYÉS POUR LE MOIS D'AVRIL POUR UN MONTANT DE 7 767.76 \$ POUR LA BIBLIOTHÈQUE, LES ÉLUS ET LES POMPIERS

2023-05-090

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER SÉBASTIEN TREMBLAY

ET RÉSOLU :

QUE les salaires payés pour le mois d'avril au montant de 7 767.76 \$ soient et sont ratifiés par ce conseil et d'en charger les montants au compte de la Municipalité de Fassett (compte #603747).

La directrice générale émet un certificat de crédit à partir du fonds d'opération courant à cet effet.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

7.3 ADOPTION DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

REPORTÉ



7.4 ADOPTION DES ÉCRITURES AU JOURNAL GÉNÉRAL

2023-05-091

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE LYNE GAGNON

ET RÉSOLU :

QUE les écritures du journal général soient adoptées tel que déposées pour appréciation auprès du conseil.

Adoptée à l'unanimité des membres présents.

11.1 COMITÉ DE PILOTAGE – NOMINATION – POLITIQUE FAMILIALE

2023-05-092

CONSIDÉRANT que la municipalité de Fasset procède à la mise à niveau de sa politique familiale cette année ;

CONSIDÉRANT que les conseillers messieurs Gabriel Rousseau et Sébastien Tremblay ont été nommé au sein du comité de la politique familiale ;

CONSIDÉRANT que ceux-ci devront nommer des membres qui constitueront le comité de pilotage pour la mise à jour de la politique ;

EN CONSÉQUENCE ;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER GABRIEL ROUSSEAU

ET RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise les conseillers Gabriel Rousseau et Sébastien Tremblay à faire la nomination des membres du comité de pilotage de la politique familiale.

Adoptée à l'unanimité des membres présents.

11.2 ABROGATION DU RÈGLEMENT 2008-13 - PIIA

2023-05-093

CONSIDÉRANT que la municipalité révisé ses différents règlements municipaux ;

CONSIDÉRANT que le règlement 2008-13 concernant le PIIA devra être revu dans sa totalité afin de représenter les visions et besoins actuels de la municipalité ;

CONSIDÉRANT que pour ce faire, une refonte globale dudit règlement concernant le PIIA est de mise ;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER CLAUDE JOUBERT

ET RÉSOLU

Que le conseil demande d'abroger le règlement 2008-13 afin que ce dernier soit revu complètement et qu'un nouveau règlement de PIIA soit adopté lors des prochaines séances.

Adoptée à l'unanimité des membres présents.

11.3 EMBAUCHE – EMPLOYÉ SAISONNIER

2023-05-094



CONSIDÉRANT que la saison estivale arrive, et qu'un employé saisonnier serait bénéfique dans le secteur de la voirie ;

EN CONSÉQUENCE ;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER SÉBASTIEN TREMBLAY

ET RÉSOLU :

QUE le conseil délègue à la direction générale l'embauche d'un employé contractuel saisonnier, à temps partiel, dans le secteur de la voirie pour la saison 2023, selon les directives du conseil.

La directrice générale émet un certificat de crédit à partir du fond d'opération courant à cet effet

Adoptée à l'unanimité des membres présents.

11.4 RÉSOLUTION – CALENDRIER DE CONSERVATION DES DOCUMENTS - BANQ

2023-05-095

CONSIDÉRANT que la direction générale veut procéder à l'élaboration d'un calendrier de conservation des documents selon les normes du BANQ;

CONSIDÉRANT que pour ce faire, le conseil doit déléguer la compétence à des membres de l'administration municipale pour l'élaboration dudit calendrier;

CONSIDÉRANT madame Cindy Turpin, secrétaire trésorière adjointe sera désigné à cet effet, secondée par la directrice générale Madame Chantal Laroche;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER SÉBASTIEN TREMBLAY

ET RÉSOLU

QUE le conseil autorise la nomination de Madame Cindy turpin ainsi que de la directrice madame Chantal Laroche afin d'établir toutes demande auprès du BANQ dans l'élaboration du calendrier de conservation des documents municipaux.

Adoptée à l'unanimité.

11.7 COMPTE DE DÉPENSES – DIRECTRICE GÉNÉRALE AU MONTANT DE 108.48\$.

2023-05-096

CONSIDÉRANT que la directrice générale a déposé son compte de dépense pour appréciation auprès des membres du conseil;

CONSIDÉRANT que celui-ci comporte des frais de déplacement et de cellulaire;

CONSIDÉRANT que ce dernier est conforme aux politiques et règlements en vigueur;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE LYNE GAGNON

ET RÉSOLU

Que le conseil municipal confirme le compte de dépense de la directrice générale au montant de 108.48 \$.

La directrice générale émet un certificat de crédit à partir du fonds d'opération courant à cet effet.



Adoptée à l'unanimité des membres présents.

12.1 ACHAT DE MATÉRIEL PROMOTIONNEL AU PROFIT DU COMITÉ DES LOISIRS DE FASSETT.

REPORTÉ

13 QUESTIONS POSÉES PAR LES MEMBRES

AUCUNE QUESTION POSÉE PAR LES MEMBRES

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLEE

2023-05-097

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER GABRIEL ROUSSEAU ET
RÉSOLU

QUE l'assemblée soit et est levée à 19 H 54.

Adoptée à l'unanimité des membres présents.

.....
Jean-Yves Pagé
Maire suppléant

.....
Chantal Laroche
Directrice générale et greffière-trésorière